

FORFAIT SPORTIF

Article réalisé par le Dr. P. WOTQUENNE, Interniste Gériatre et Urgentiste, Service Santé et Environnement de la Province de Liège – Département Médecine du Sport +32 (0)4 344 79 10

L'Institut Ernest Malvoz de la Province de Liège propose depuis de nombreuses années déjà un département de Médecine du Sport au sein du Service des Consultations.

Doté d'un équipement de pointe, continuellement réactualisé et d'un personnel hautement qualifié, ce service permet à tous les amateurs et professionnels de tester leur aptitude à la pratique d'une activité physique. Afin de faciliter au mieux l'accès à ce service, la Députation permanente du Conseil Provincial de Liège a décidé de proposer le FORFAIT SPORTIF pour tous les membres d'associations ou clubs sportifs établis sur le territoire de la Province de Liège et ce sur simple demande du club ou de l'association. Son intérêt est indéniable quant à la santé publique en général, celle de la population qui bouge en particulier.

Suite à de nombreux contacts avec des groupements sportifs de la Province de Liège, il ressort que nombre d'entre eux sont demandeurs d'examens préventifs à la pratique d'un sport. Il existe une volonté manifeste du législateur de conditionner l'accès à la pratique d'un sport dans un club au passage de tests d'aptitude. Il est d'ailleurs déjà certain que vu le nombre d'accidents se déroulant sur les terrains de sport que chaque membre de club sera tenu en fonction de son âge de passer régulièrement un examen médical.

Compte tenu de ces éléments entre autres, l'Institut Ernest Malvoz de la Province de Liège a voulu établir un accord portant sur une série prédéfinie d'examens médicaux avec des clubs et associations qui en feraient la demande. Cet accord a donné lieu à la création du FORFAIT SPORTIF qui coûte 40 €.

L'application du FORFAIT est liée à la signature d'une convention entre le club ou l'association et la Province de Liège. Elle permettra notamment de développer des liens plus étroits avec les entraîneurs et préparateurs de clubs, de façon à découvrir des potentialités chez des jeunes, leur permettant ainsi de devenir des élites sportives, de clarifier le service rendu aux clubs : le programme proposé est pré-défini et si des pathologies sont soupçonnées, voire mises en évidence, d'effectuer des examens complémentaires, de manière à ne laisser aucune zone d'ombre dans le bilan de santé réalisé.

Pour de plus amples informations, contacter le 04/344.79.50

Dr. P. WOTQUENNE
Premier Directeur Médecin
Service des Consultations
Institut Ernest Malvoz
Tél. : 0475/321200
pol.wotquenne@prov-liege.be